

Le 8 juillet dernier, dans l'objectif de mettre fin aux tirs de roquettes visant son territoire, le gouvernement israélien donnait son feu vert au lancement de l'opération « Bordure protectrice » qui a déjà occasionné plus de 250 morts et près de 1.770 blessés du côté palestinien, essentiellement des civils.

Dès les premiers jours du conflit, Hervé Féron est intervenu auprès de la Ministre de la Justice pour poser la question de la circulaire Alliot-Marie qui continue à mettre en accusation les militants qui, en France, demandent le boycott des produits en provenance des colonies israéliennes.

Après les frappes aériennes et le démarrage de l'offensive terrestre dans la bande de Gaza, Hervé Féron tient à condamner fermement cette nouvelle agression envers le peuple palestinien. Depuis plusieurs années, Hervé Féron dénonce la politique d'enfermement, de colonisation et de privation de territoire pratiquée par le Gouvernement israélien. Aujourd'hui, un cran supplémentaire dans la violence a été franchi avec l'hécatombe qui décime la population civile de Gaza. L'opinion publique internationale doit protester contre ces attaques intolérables et irresponsables qui entretiennent les tensions sur ce territoire.

Il demande à ce que ce massacre cesse immédiatement et que les négociations reprennent sous l'égide de la communauté internationale et sur la base des frontières de 1967.

Le monde entier doit se mobiliser pour protéger les Palestiniens et le Droit Humain.